

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

## AMENDEMENT

N ° AS790

présenté par

Mme Obono, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon, Mme Ressiguiier,  
Mme Rubin, M. Ruffin, Mme Taurine et M. Quatennens

-----

### ARTICLE 43

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.